



## Augmentation du capital de BPCE SA

# Qui finance le programme minceur « asset light » de Natixis à 2,7 milliard € ?

Pour qui connaît un peu la genèse de l'aventure à rebondissements de la nébuleuse Natixis (*encart non exhaustif en fin de tract*) la réponse est dans la question :

### *Les Caisses d'épargne et les Banques Populaires bien sûr !*

Même si elle intervient dans un autre contexte, c'est une redite de 2009, 1<sup>ère</sup> augmentation de capital d'un groupe aux abois suite aux erreurs stratégiques répétées et appelées à l'époque « incidents boursiers à répétition (sic) ».

### De quoi s'agit-il ?

C'est par l'opération dite d'« augmentation de capital de BPCE SA (la maison mère) » que les BP et CE (ses enfants besogneux mais gagne-petit - 200 ans d'existence quand même !!!) vont se voir délester de 2,7 milliards d'euros pour racheter à Natixis (l'enfant surdoué mais tellement imprévisible et dispendieux - à peine 12 ans et déjà expert en carambouilles) ses activités financières jugées trop consommatrices de ressources, alourdissant inutilement son bilan et pénalisant sa capacité d'acquisition ainsi que sa politique de distribution de dividendes.

### **Bref, Natixis soigne son ratio de fonds propres via BPCE SA en pompant ceux des CE et BP !**

Les CE et les BP vont payer de 12 fois le résultat net des activités de crédit bail et consommation, de cautions et garanties, d'affacturage et de titres qui sont ciblées.

Il est précisé dans la communication interne que sur les 2,7 milliards, 1,5 pourraient être redistribués aux actionnaires (dont BPCE détient 71% des parts). Ainsi, la boucle est bouclée. Nous assisterions alors une énième fois à un nouvel épisode de l'entre soi capitalistique : petits arrangements entre amis argentés.

### Quelles sont nos interrogations et en quoi sont-elles légitimes ?

En effet, cette nouvelle opération au montant astronomique supportée par les seules CE et BP questionne à plus d'un titre :

- Si Natixis cherche à « accélérer la mise en marché de solutions à forte valeur ajoutée » (*sic*) principalement via l'activité de gestion d'actifs avec pour objectif d'atteindre les 1 000 milliards d'ici 2020, les CE et BP sont donc légitimes à vouloir faire préciser la nature de ces opérations et les conditions de retour sur investissement. En effet, le passé pourtant récent et déjà tumultueux de notre filiale cotée devrait conduire les patrons des CE et des BP à la plus grande prudence et à s'interroger sur la pertinence du modèle proposé par le duo Mignon/Pérol et les risques induits pour nos entreprises. A propos de création de valeur, l'action vient de perdre 1/3 de la sienne en quelques semaines !
- Mais dans la réalité, nous savons combien les instances du Groupe sont devenues de simples chambres d'enregistrement. D'où nos inquiétudes...



A ce titre, l'ensemble des comités d'entreprise et des CE et BP sont consultés pour avis en ce moment même et demandent unanimement des reports d'avis pour expertise du projet. En quoi ces opérations dont les promesses de dividendes (promesses déjà faites par le passé relatives à des projets empruntant les mêmes voix spéculatives et conduisant le Groupe au bord du gouffre dès 2007) seront profitables aux CE et BP, leurs clientèles et... **accessoirement leurs employés ?**

Quid de la justification économique et financière d'une telle opération autre que la seule pression capitaliste de l'actionnaire majoritaire (BPCE) ?

**Vous avez dit « gestion d'actifs » (?) :**

Il nous semble important de rappeler que la « gestion d'actifs » est la matière première de la banque parallèle peu ou non régulée (appelée « shadow banking » ou banque de l'ombre). Celle qui fait la part belle aux montages financiers opaques et anonymes dont les paradis fiscaux sont devenus la pierre angulaire.

Selon une étude récente menée par le Conseil de Stabilité Financière (C.S.F) et reprise par le gouverneur de la banque de France, cette finance parallèle représente **160 000 milliards de dollars à travers le monde** (3 fois le PIB mondial) dont **45 000 milliards considérés comme à risque** (risque potentiel d'instabilité financière par la propagation au reste du système financier et de l'économie réelle – un risque de redite de l'épisode « subprimes » de 2008).

**Et derrière la Com' bien huilée « projet d'augmentation de capital BPCE SA » :**

Cette transaction programmée est aussi un commencement de réponse au départ précipité de l'ancien patron de BPCE F.Pérol chez Rothschild puisque c'est cette même banque qui pilote. Besoin d'un dessin ?

Nous souhaitons donc un tas d'actions gratuites, des gros bonus en tout genre, parachutes dorés et autres retraites chapeau aux déjà riches protagonistes de ce projet et regrettons, par avance, les conséquences désastreuses pour les client-es et les salarié-es des différentes entités de la tentaculaire maison mère.

- Sincères condoléances à tous nos emplois déjà morts et à ceux amenés à disparaître !
- Indignation devant nos salaires gelés, les promotions blanches et les primes disparues.
- Quant aux conditions de travail... vos témoignages confirment déjà le pire.

**A l'exception des initiés (l'entre soi capitalistique), Natixis ne crée pas de valeur. Elle se contente juste d'en détruire !**

**Le CV (non exhaustif) de l'enfant prodige :**

- **Novembre 2006** : naissance du « surdoué » Natixis à **19,55 €** « *le mariage du meilleur des 2 mondes : le monde mutualiste et la puissance des marchés (sic)* ».
- **Été 2007** : les marchés financiers commencent à démâter à cause des « subripmes » (prêts hypothécaires pourris « titrisés » qui inondent la planète finances), Madoff (pyramide de Ponzi qui inonde la planète financière) etc. : Natixis et les CE regorgent de ces mêmes titres pourris !
- **Fin 2008 / début 2009** : Natixis cote moins d'**1 €** (**le titre a perdu plus de 95% de sa valeur**).
- **2009** : création de BPCE et recapitalisation du groupe et de sa filiale Natixis (les contribuables sont mis à contribution à hauteur de 7 milliards d'euros).
- **Et les événements vont s'enchaîner** : Natixis fait le plein dans les paradis fiscaux, spéculé sur les matières premières dont les denrées alimentaires, s'accoquine avec l'industrie du porno, est condamnée pour avoir créé une cagnotte de plus de 100 millions d'€ en spoliant ses clients « FCP » par le prélèvement de frais indus... etc.
- **Novembre 2018** : Natixis cote **5,00 € !!!** (12 ans après, le titre vaut moins de 30% de sa valeur d'origine).

**CRÉER DE LA VALEUR  
VOUS AVEZ DIT !!!**

Paris, le 14 novembre 2018 / 16-2018

Le bureau national **SUD-Solidaires** BPCE : Jérôme Bonnard – Gabriel Breuillat – Fabien Cloirec – Chrystelle Dechâtre-Bonnard – Jean Feuz – Mélissa Hilaire – Alain Quesne